

traverser à la descente des régions autres que celles traversées à la montée aide à entretenir l'élan. Par contre ceci ne se présente guère pour l'aviron à moins de rivières voisines reliées par un canal ou de lacs successifs ou assez larges pour suivre dans les deux sens des rives distantes et dissemblables.

Pour conclure — et le faire avec clarté en un sujet qui présente quelque obscurité — voici ce que nous avons voulu signaler aux éducateurs sportifs : il y a deux allures, l'allure raid et l'allure tourisme qui diffèrent plus essentiellement encore au point de vue psychologique qu'au point de vue physiologique. Ce qui prédomine dans la première, c'est l'élan et dans la seconde, c'est le calcul. La seconde est très éducative et doit être enseignée et encouragée mais la première est plus essentielle encore pour la culture virile et sous aucun prétexte on ne doit la négliger. Or, inconsciemment en quelque sorte, la notion de retour handicape celui qui fait du raid. Il est donc utile ou de lui éviter ce retour ou de le lui ménager par une voie différente de celle suivie à l'aller.



Chronique du Mois.

Besogne ingrate de chroniquer dans une revue où il n'y a pas de place. Le mois !... Il y a bel âge qu'il est écoulé. C'est chronique de trimestre qu'il faudrait rédiger et ma foi ! les choses vont si vite de nos jours, en sport comme en tout le reste, qu'un pauvre gribouilleur a peine à se rappeler les événements dès que quelques semaines ont passé par-dessus.

Le record de l'heure.

Par une coquetterie élégante et virile, le fameux athlète français Jean Bouin a voulu se payer un triomphe de premier ordre au lieu même où, l'an passé, il avait été si difficilement battu, près du poteau, par le champion finlandais Kolemäinen. C'est sur la piste du stade de Stockholm qu'il a tenté de conquérir le record du monde de l'heure et y a réussi dans des conditions

exceptionnellement brillantes. L'histoire du record de l'heure est déjà une vieille histoire; elle est vieille tout juste d'un demi-siècle et celui qui en écrivit la première page fut un indien Seneca du nom de Deerfoot. « Pied de cerf » quel joli nom ! Cela fait penser à Achille. Par malheur le nouvel Achille était un professionnel tandis que l'ancien a toujours passé pour un amateur pur. Il est vrai que les contrôles de ce temps-là sont sujets à caution.

Donc Deerfoot, en l'an de grâce 1863, parcourut en une heure 18 kilomètres 589 mètres. Et l'on s'exclama. Jamais, pensait-on, un « civilisé » ne pourra atteindre un pareil chiffre. Cette race indienne avec ses hérédités d'entraînement était seule capable d'un exploit semblable. Et en effet, c'était bien une question d'entraînement Deerfoot bénéficiait des facilités spéciales de la vie en plein air dans les grands espaces libres. Mais laissons de côté l'hérédité. L'avenir devait prouver qu'une vie d'homme peut suffire à créer un recordman sans que ses ancêtres aient eux-mêmes travaillé à préparer sa performance. Seulement il fallut vingt et un ans pour qu'un amateur s'approchât du record et William George en 1884 n'atteignit qu'à 18 kilomètres 555. En 1897 par conséquent trente quatre années après Deerfoot, l'Angleterre produisit un recordman, ancien amateur devenu professionnel qui courut 18 kilomètres 839. Ce record fut abattu deux ans plus tard par Watkins qui porta le chiffre à 18 kilomètres 878. Depuis 1899 aucun des assauts donnés au record n'avait réussi. Quant au record amateur il était de 18 kilomètres 742.

La gloire de Jean Bouin en cette circonstance est triple. Premièrement il conquiert le record du monde de l'heure à la France sa patrie; deuxièmement il prend une avance de 43 mètres puisque la distance parcourue par lui en une heure fut de 19 kilomètres 021; troisièmement il est le premier amateur qui, en cette qualité, ait surpassé les professionnels.

Pour être juste il faut, si l'on oppose Bouin à Deerfoot, tenir compte que la piste cendrée de 1913 n'est guère comparable avec la piste en herbe de 1863. Cela étant et constatant que cinquante ans d'efforts ont donné un progrès de 432 mètres, est il utile d'ajouter que ceux qui pensent que dans cinquante ans on atteindra 20 kilomètres sont des utopistes.

Des envolées merveilleuses.

C'est la France qui fixe les regards en ce moment car, en

pendant avec le coureur Bouin, elle pourrait si elle possédait un panthéon olympique dresser une statue à l'aviateur Brindejont des Moulinais. Tout a été dit sur sa performance mais louera-t-on jamais assez, à côté de l'énergie fantastique déployée en cette circonstance, la grâce et l'élégance avec lesquelles cette énergie se déploya. C'est là une escorte qu'en sport il ne faut jamais négliger. Brindejont paraît se l'être attachée. Puisse-t-il faire école. A côté de lui on doit rendre hommage à son émule l'aviateur suisse Bider qui a sauté aller et retour tout le massif des Alpes de Berne à Milan, comme on va de Paris à Versailles !

Variante pour le Pentathlon.

Le Lieutenant Brulé qui se classa dans les épreuves du Pentathlon moderne à Stockholm et a récemment gagné de façon brillante un Pentathlon similaire organisé à Reims et réservé aux officiers français, nous a proposé une variante qui mérite toute attention. Dans l'esprit de notre distingué correspondant il ne s'agit pas, il est vrai, de suggérer une modification d'ailleurs impossible à réaliser des règlements entres en vigueur l'an dernier. Mais au Pentathlon moderne *sportif* institué par M. de Coubertin, le lieutenant Brulé suggère d'adjoindre un Pentathlon moderne *militaire* qui comprendrait les « cinq sports de l'officier en campagne » : tir, bicyclette, natation, course à pied, équitation. Et voici la façon, toute militaire et toute « de campagne » elle aussi, dont se succèderaient sans interruption ces épreuves vraiment athlétiques. Il y aurait donc cinq kilomètres à bicyclette coupés par un tir au revolver, chaque candidat ayant sa silhouette et devant la toucher un certain nombre de fois avant de repartir. Puis 100 à 150 mètres à la nage, un cross pédestre de trois kilomètres et enfin un steeple de trois kilomètres également. « Ainsi présentée, l'épreuve serait passionnante pour le concurrent et pour le spectateur. Elle constituerait un bel effort athlétique et le rang serait fixé à l'arrivée selon la vraie valeur du concurrent. Supposons un coucurrent en tête avec 500 mètres d'avance avant la dernière épreuve; il pourrait parfaitement être encore rejoint par le deuxième concurrent et cette possibilité pour chaque adversaire de toujours pouvoir rejoindre donnerait un intérêt exceptionnel à l'épreuve ».

Nous en demeurons d'accord mais nous nous demandons pourquoi M. Brulé propose « une neutralisation de cinq minutes pour chaque concurrent avant et après la natation afin de per-

mettre à chacun de se dévêtir et de se rhabiller ». Nous retombons alors dans le sport pur. On vient de nous parler de « l'officier en campagne ». Qu'il parte donc en bicyclette, qu'il tire, qu'il saute à cheval, qu'il continue à pied et qu'enfin, tout habillé, il se jette à l'eau, voilà une salubre copie de la guerre et des obligations qu'elle peut imposer à un homme. Ceci sera vraiment le Pentathlon militaire qui pourrait avantageusement être institué dans chaque corps d'armée, annuellement, avec trois catégories : officiers, sous-officiers, soldats. Mais c'est là de la préparation guerrière et cela doit le rester. Le Pentathlon moderne des Jeux Olympiques qui perdrait en toute façon à être militarisé, est une épreuve de sport et il faut lui maintenir jalousement ce caractère.

Opinions d'Australie.

The Referee, le grand quotidien sportif qui fait autorité en Australie, discute en prévision d'une réunion qui doit se tenir à Berlin prochainement comme suite à celle de Stockholm de l'an passé — l'opportunité de la création d'une union athlétique internationale. Ce projet lui sourit très médiocrement : « The first thing that strikes one after perusing the deliberations of the conference as contained in the synopsis under review is the absence of any stated real or sufficient reason for the attempt to bring about the organisation of such a body in view of the existence of the International Olympic Committee. The I. O. C. has stood the test of time. Throughout the world it is now recognised of paramount importance. If there is any confederacy of sporting interests calculated to unravel a scheme to adjust the different stand points of view of the various nationalities and bring them to a common fraction of opinion in regard to controversial matters, it is surely the organisation already constituted ». L'article est curieux. Il signale l'attitude douteuse du promoteur de cette entreprise. Qui vivra verra. Le *Referee* lui-même sera peut être amené à conclure qu'après tout il y eut là « much ado about nothing ».

